



du 1er avril au 13 septembre 2014

**LES PESTICIDES AU JARDIN,
C'EST PAS BIEN !**

nombreux lots

Grand concours vidéo FRAPNA Loire : Les pesticides au jardin, c'est pas bien !
Jardinez sans pesticide dans l'agglomération stéphanoise !

Du 1er avril au 13 septembre 2014, la FRAPNA Loire lance un concours pour sensibiliser le grand public au jardinage biologique et inventorier les jardins « bio » de l'agglomération stéphanoise. La remise des prix aura lieu le samedi 4 octobre lors de la 6ème Journée Santé-Environnement à Saint-Etienne.

Je m'inscris au concours !

Nombreux prix pour une valeur total de 1 500 €. Ces prix vous permettront de jardiner bio.

A gagner : une grelinette, des nidoirs, des graines, des livres...

Qui peut participer ?

- Catégorie 1 : Particulier ayant un jardin ou une jardinière
- Catégorie 2 : Établissement scolaire ou toute structure disposant d'un jardin bio ; professionnel (maraîchers labellisés en agriculture biologique) ou non (jardin partagé).

Ce jardin doit se situer dans l'agglomération stéphanoise, **sur l'une des 45 communes suivantes** :

Andrézieux-	Fontanès	La Valla-en-Gier	Saint-Chamond	Saint-Paul-en-
Bouthéon	Fraisses	Le Chambon-	Saint-Christo-en-	Cornillon
Çaloire	Genilac	Feugerolles	Jarez	Saint-Paul-en-
Cellieu	La Fouillouse	L'Etrat	Sainte-Croix-en-	Jarez
Chagnon	La Grand'Croix	L'Horme	Jarez	Saint-Priest-en-
Châteauneuf	La Ricamarie	Lorette	Saint-Etienne	Jarez
Dargoire	La Talaudière,	Marcenod	Saint-Genest-	Saint-Romain-en-
Doizieux	La Terrasse-sur-	Pavezin	Lerpt	Jarez
Farnay	Dorlay	Rive-de-Gier	Saint-Héand	Sorbiers
Firminy	La Tour-en-Jarez	Roche-la-Molière	Saint-Jean-	Tartaras

Bonnefonds
Saint-Joseph
Saint-Martin-la-
Plaine

Unieux
Valfleury
Villars

Conditions de participation

Le participant devra réaliser une vidéo d'une durée d'**une minute**, sur le thème du **jardinage biologique** et du "**zéro pesticide**", avec impérativement un **appareil photo**, un **téléphone portable** ou une **caméra numérique**.

Les vidéos peuvent être montées à l'aide du téléphone ou avec tout logiciel de montage. Les vidéos non montées sont aussi acceptées.

Cette vidéo doit être une **création personnelle** (le participant doit être titulaire des droits d'exploitation de la vidéo avec laquelle il participe au concours) et le participant est invité à respecter les consignes suivantes :

- formats MP4 (H264), MOV, WMV, AVI
- résolution 16/9 : 1 280 x 720 pixels par ligne ou 1 920 x 1 080 pixels par ligne
- 25 images par seconde (frametape ou fps).

Postez ensuite votre vidéo sur [YouTube](#) ou [Daily Motion](#) (N'oubliez pas d'inscrire le lien vers votre vidéo sur votre fiche d'inscription). Vous avez jusqu'au 13 septembre 2014, 18 h.

Pendant toute la durée du concours, vous pourrez visionner les différentes créations sur : www.youtube.com/user/FRAPNA42 et www.dailymotion.com/frapna_loire

Vous pouvez présenter votre jardin biologique et/ou une technique de jardinage biologique, une association de plantes, ou votre refuge à insectes...

La vidéo peut être technique ou humoristique (déalée) tout en permettant de promouvoir le jardinage biologique. Il s'agit d'un programme de science participative à visée éducative.

Durée des films : jusqu'à 1 minute.

Vous pouvez participer au [recensement des jardins bio de l'agglomération stéphanoise](#) sans participer au concours.

Partenaires



Gilles Allemand

Chargé de communication
FRAPNA Loire

4, rue de la Richelandière
42100 Saint-Etienne

gilles.allemand@frapna.org

Tel : 04 77 49 57 32

Port : 06 19 99 05 84

Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature

Union Régionale FRAPNA - Reconnue d'utilité publique
Membre de France Nature Environnement



www.frapna.org